



Titre Chef de Projet Événementiel

[LIEN FRANCE COMPÉTENCES](https://www.francecompetences.fr)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36985/>

UFA BAUDIMONT - ARRAS

• PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif

de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

• PRÉREQUIS

Préalables nécessaires ou indispensables pour bénéficier de la formation : être titulaire d'un bac + 2

VAE Possible pour en savoir plus <https://www.collegedeparis.fr/preparation-du-titre-vae/?certif=4897>

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'accès : dossier de candidature, entretien individuel de positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage

Délais d'accès : durée estimée entre la candidature et le début de la prestation sous 2 mois.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le chef de projet événementiel conçoit une stratégie événementielle et pilote la mise en œuvre des opérations nécessaires à la bonne réalisation de l'événement. Contrairement à de nombreux métiers de la communication, qui peuvent réaliser des tests en amont (tests publicitaires par exemple), le manager de projet événementiel conçoit et produit un événement qui se joue « en direct » le jour j.

Salarié d'une agence de communication ou installé à son compte, le chef de projet événementiel assure la relation commerciale avec les clients (entreprises, organisations, institutions), propose une stratégie événementielle et un concept créatif à travers une recommandation. Il met en place des partenariats / mécénats afin de diversifier les sources de financement. Responsable du projet dans sa globalité, il le conduit sur toute la durée tant dans ses aspects organisationnels, logistiques, humains, financiers, temporels, communication... Il met en production l'événement en lien avec des acteurs multiples.

- Apprendre à concevoir des stratégies événementielles et mettre en œuvre toutes les opérations nécessaires à la réalisation d'un événement
- Établir une relation commerciale avec des clients et leur proposer une stratégie et un concept créatif
- Acquérir des compétences en gestion des aspects organisationnels, logistiques, humains, financiers, temporels, communication.

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Accès à l'emploi direct sur les postes suivants :

- Manager / chef de projet événementiel
 - Directeur de pôle événements
 - Chargé de projets événementiels
 - Chargé / Responsable de développement événementiel
 - Coordinateur événementiel
- Code(s) ROME :
- 1107 - Organisation d'événementiel

CODE RNCP

36985

CERTIFICATEUR

L INSTITUT DE L
ÉVÈNEMENT

DATE DE
PUBLICATION DE LA
FICHE

24/10/2022

DATE D'ÉCHÉANCE
DE
L'ENREGISTREMENT

24/10/2025

CODE NSF

310m

320m



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Supports théoriques et pratiques

Mise en situation réelle, démarche projet

Mise en situation simulée : étude de cas écrite

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux mises en situation réelle (mode projet avec soutenance orale)

• Bloc 1 : Mise en situation réelle : projet de recommandation écrit préparé pendant la formation et soutenu à l'oral devant des professionnels clients réels (durée) 30 minutes. Temps de préparation 2 mois (travail de groupe) : prise de brief, session de questions-réponses, reformulation du brief, élaboration du concept...

• Bloc 2 : Mise en situation simulée : étude de cas de 7h* : à partir d'un cas de festival grand public, congrès professionnel, manifestation sportive dans un contexte international....

• Bloc 3 : Mise en situation simulée : négociation avec un fournisseur fictif - 20 minutes

• Bloc 3 : Mise en situation réelle en mode projet (dossier écrit et oral 30 minutes) : Montage d'un dossier de production d'un événement « propriétaire » démontrant la faisabilité technique, financière et sécuritaire du projet événementiel

Pour valider le titre dans son intégralité, le candidat doit remplir les 3 conditions suivantes cumulées :

- Avoir obtenu une note minimale de 10/20 à chacun des 3 blocs
- Avoir obtenu une note minimale de 10/20 au mémoire de fin d'études
- La certification est obtenue par la capitalisation des 3 blocs
- Le passage partiel des blocs n'est pas possible.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

de 8 à 20 participants

• DURÉE DE LA FORMATION

475 Heures de formation

• PROGRAMME

valide 19 compétences, réparties sur 3 blocs de compétences et conduit à l'obtention du titre de niveau 6 « Chef de projet événementiel », certification N°RNCP36985 enregistrée au RNCP sur décision de France Compétences en date du 25 octobre 2022, délivrée par L'Institut Supérieur de l'Événement.

1. Concevoir le concept créatif, le contenu et la mise en scène d'un projet événementiel :

o Prise d'un brief d'événement auprès d'un client – recueil d'informations

o Veille quotidienne sur l'actualité événementielle et benchmarking ponctuel en fonction des besoins / secteurs des clients

o Conception de la stratégie globale et de communication et des mécaniques événementielles

o Conception et Rédaction de la recommandation événementielle

o Mesure des résultats d'une opération événementielle

2. Piloter les partenariats/mécénats dans un projet événementiel :

o Sélection des partenaires – mécènes et communiquer avec eux

o Construction d'une offre de partenariat standard d'un événement et des stratégies d'activation sur mesure

3. Piloter le projet et la production d'une prestation événementielle :

o Mise en œuvre de toutes les composantes de la production d'un événement : lieux, conditions, achats de prestations aux fournisseurs, quantification des besoins, budget, planning, management des hommes, sécurité, communication

• TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 6000 euros

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné.

Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...), à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ENTREPRISES

• Agences événementielles

• Services événementiels en entreprises ou en collectivités

• Organismes de foires et salons

• Salons d'exposition

• Salles des congrès

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr.

Référent Handicap UFA : Isabelle Machu

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

Nouvelle formation		2024- 2025	
Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	Taux de poursuite d'études
0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

*NC Non Concerné

• VALEUR AJOUTÉE:

accompagnements (point écoute),

projets pédagogiques,

partenariats locaux

réseaux d'entreprise

semaine professionnelle

sécurisation des parcours et passerelles



COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT
17 rue Saint Maurice – CS 40573
62008 ARRAS Cedex
03 21 16 18 00

**EXPERT MISE EN
RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT
A DU SECTEUR :**

Katia SAUS

**SERVICE
DÉVELOPPEMENT
UFA BAUDIMONT**

Ségolène MASSEUS